

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E	ENFANT			
	FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF		
	Compétences sociales et affectives	Réduire les écarts de développement parmi les enfants du Marigot lors de leur entrée à la maternelle	<p>E L'enfant relève les défis de développement adaptés à son âge: 0 à 18 mois: l'enfant est en mesure de démontrer des comportements démontrant un lien d'attachement sécurisant. 18 mois à 3 ans: l'enfant initie des comportements qui manifestent de l'autonomie. 3 à 5 ans: l'enfant sera en mesure de gérer des conflits. À 5 ans: l'enfant s'intègre aux routines du groupe</p> <p>F Le parent stimule son enfant afin de le soutenir dans ses défis de développement (0 à 18 mois: Parent répond au besoin de son enfant avec sensibilité, proximité, réciprocité, engagement). 3 à 5 ans: Le parent encourage l'enfant à trouver ses propres solutions Le parent offre un modèle de gestion de conflits et de maturité affective</p> <p>C Bonifier son offre d'activités et services de stimulations des enfants</p>	<p>Atelier de préparation à la maternelle</p> <p>Camps préparatoires 4 ans</p> <p>Musicothérapie 3 à 5 ans</p> <p>Ateliers sur le confort sensoriel</p> <p>• Formation «Attention, enfant en mouvement»</p>
F	FAMILLE			
	FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF		
	Pratiques parentales	Accroître l'engagement précoce des parents vers des pratiques parentales enrichies pour répondre aux besoins de développement global de leur enfant.	<p>F Le parent se mobilisera pour répondre aux besoins de stimulation de son enfant.</p> <p>C Les organisations de la communauté intègrent dans leurs pratiques une approche d'accompagnement du parent favorisant leur engagement précoce selon les besoins de leur enfant.</p>	<p>«Mercredi sans-frontières»</p> <p>«Mon coco au primaire»</p> <p>«Su-Pères» Marigot</p> <p>Ateliers parents-poupons</p> <p>Posmodev</p> <p>Intervenant de milieu</p>
C	COMMUNAUTÉ			
	FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF		
	Accessibilité et qualité des services	Accroître l'accessibilité et la continuité des services offerts aux enfants 0 à 7 ans et leur famille.	<p>F Le parent s'implique dans le suivi des services à ses enfants.</p> <p>C La communauté sera capable d'enrichir les pratiques des intervenants des différents réseaux et ses services afin d'offrir une réponse et/ou intervention rapide, soutenue et en misant sur la continuité des services de soutien aux parents mobilisés.</p>	<p>«Voix des parents»</p> <p>Pérennisation du regroupement</p> <p>• Valorisation du regroupement</p>